

Session Plénière des 30 juin et 1^{er} juillet 2022
RAPPORT N° 22.03.08 Nouvelles Mobilités

Intervention de Marine BARDET

Monsieur le président, mes chers collègues,

Ce rapport concernant les nouvelles mobilités met en avant un certain optimisme que je me permets de tempérer.

Chacun sait que la mise au tout électrique des cars REMI d'ici à 2028 augure de difficultés certaines, en premier lieu celle qui consiste à subvenir aux besoins des habitants, dès cet hiver. Ce n'est d'ailleurs certainement pas de gaité de cœur que notre pays va rouvrir une centrale à charbon !

Dernièrement, un rassemblement a eu lieu les 9 et 10 juin dernier à Lyon sur le sujet « zéro émission » : il a été demandé à tous les acteurs de cette manifestation de venir uniquement en véhicule électrique.

Or au moment du départ, il a fallu recharger les 50 véhicules... les bornes n'ont pas pu effectuer leurs fonctions ! La solution qui a été trouvée ? Je vous laisse deviner... amener des générateurs au gazole sur les lieux afin de pouvoir recharger les voitures, une situation lunaire.

Quid de la flotte de véhicule électrique REMI envisagée en autopartage en lien étroit avec les EPCI sur leur territoire pour couvrir les trajets hors lignes régulières REMI ? L'intention est bonne, surtout qu'elle souhaite prioriser les zones rurales pour démarrer l'expérimentation ; mais comment alimenter ces véhicules alors que les différents fournisseurs d'électricité nous demandent, dès maintenant, d'économiser nos consommations ?

Vous l'avez compris, l'élargissement de ce débat nous conduira en dépit des postures politiques d'une partie de l'extrême gauche, à sécuriser, renforcer et moderniser notre approvisionnement en électricité d'origine nucléaire. Personne ne peut l'exclure, encore moins depuis que notre pays a fait le choix de se priver du gaz russe.

Concernant les TER, nous partageons la nécessité de sauvegarder les lignes relatives aux trains d'équilibre du territoire, tout comme de proposer une offre élargie à destination des habitants de notre Région. Sur ce point, je rejoins l'avis du CESER à savoir qu'une concertation avec les habitants des territoires et les autorités organisatrices de la mobilité nous semble primordiale.

J'aimerais également ramener la Région à une certaine modestie sur la part modale du transport en commun, qui n'est que de 10%, alors que le budget de notre collectivité représente 46% !

Notons tout de même certains points positifs : le numéro unique mis en place, remplaçant les 18 autres. Vous évoquez la gratuité du transport scolaire, nous préférons parler de prise en charge par la collectivité ou de reste à charge zéro pour les familles.

Nous soutenons bien entendu les réductions tarifaires à destination des jeunes, la mise en place du site internet unifié et apprécions un renforcement de la qualité relatif à l'accueil des personnes à mobilité réduite et au confort des usagers par la modernisation des rames.

Enfin, la collectivité devra faire preuve de vigilance s'agissant de la gestion des aléas climatiques lorsqu'il s'agit de réagir rapidement et de proposer des solutions alternatives viables aux usagers.

Je vous remercie.

